



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Direction générale des ressources humaines et
des affaires juridiques
Service ressources humaines – AE/PM/ED
concours.epp@men.lu

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,

Vu la loi modifiée du 10 juin 1980 portant planification des besoins en personnel enseignant de l'enseignement secondaire, notamment l'article 6 ;

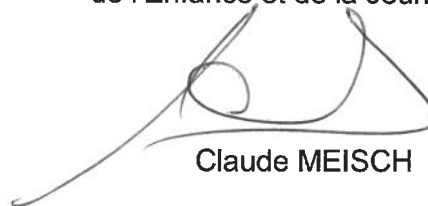
Vu le règlement grand-ducal modifié du 22 septembre 1992 déterminant les modalités des concours de recrutement du personnel enseignant de l'enseignement postprimaire, notamment l'article 7 ;

Arrête :

Article unique : Le programme, la durée des épreuves et le coefficient attribué à chaque épreuve du concours de recrutement aux fonctions de professeur dans la spécialité « Développement intellectuel » sont approuvés sous la forme ci-annexée.

Luxembourg, le **08 NOV. 2021**

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,



Claude MEISCH

**Concours de recrutement de professeurs en pédagogie spécialisée
pour le Centre de développement intellectuel**

Relevé des épreuves

I. Première épreuve

Une épreuve écrite en allemand portant sur un sujet de synthèse obligeant à une intégration de divers concepts et notions utilisés dans le domaine de la pédagogie spécialisée. Les sujets à traiter et la littérature y afférente sont précisés ci-après.

Coefficient 1

Durée 3 heures

II. Deuxième épreuve

Une épreuve écrite en français portant sur un sujet d'actualité obligeant à une intégration de divers concepts de la pédagogie spécialisée et à une réflexion personnelle. Les sujets à traiter et la littérature y afférente sont précisés ci-après.

Coefficient 1

Durée 3 heures

III. Troisième épreuve

Une épreuve orale en luxembourgeois avec un document portant sur un sujet pédagogique à l'appui (étude de cas).

Cette épreuve est à réaliser dans une perspective d'enseignement propre à la fonction de professeur à laquelle se prépare le candidat.

L'exposé, en langue luxembourgeoise, sera suivi d'une discussion au cours de laquelle le jury pose des questions se rapportant à l'exposé.

Coefficient 2

Temps de préparation : 1 heure

Durée de l'exposé : 15 minutes

Contenus retenus / Ausgewählte Inhalte

1. Mit der Schaffung der 8 Kompetenzzentren und der Agence (ATVA) sind die schulische Inklusion und die maximale Partizipation ein angestrebtes Ziel.
2. Die Arbeit nach ICF als Haltung und Grundlage pädagogischen Handelns im Unterricht und in der Erziehung.
3. Gesellschaftliche und bildungspolitische Herausforderungen : Auseinandersetzung mit Behinderung und Benachteiligung.
4. Förderrelevante Diagnostik und Förderplanung im Schwerpunktbereich geistige Entwicklung.
5. Ein differenziertes Unterrichtsangebot gestalten für eine heterogene Schülerschaft mit vielfältigen Lernbedürfnissen im Bereich der geistigen Entwicklung.
6. Teamfähigkeit : Unterrichten im Tandem.

Exemples d'épreuves

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Examen-concours
de recrutement pour
professeurs en pédagogie spécialisée

Session 2023

Epreuve écrite 1
(20 points)

Pädagogik der Vielfalt.
Verschiedenheit und Gleichberechtigung in
Interkultureller, Feministischer und Integrativer Pädagogik.
Annedore Prengel 2019¹, S. 4-7

„Folgende für ein neues Bildungsverständnis maßgeblichen Zusammenhänge werden nach meiner Überzeugung in der vorliegenden Studie belegt und in ihrer pädagogischen Relevanz erschlossen: Gemeinsam ist den Frauen, den Behinderten und den Angehörigen marginalisierter Kulturen in der bürgerlichen Gesellschaft die historische Erfahrung von Etikettierung und Diskriminierung, mit der sie dem bürgerlichen Subjekt als das ganz ‚Andere‘ gegenübergestellt wurden. Mit den Fragen nach dem Verhältnis zwischen Behinderten und Nichtbehinderten, dem Verhältnis zwischen den Geschlechtern und dem Verhältnis zwischen verschiedenen Kulturen werden aus drei unterschiedlichen Interessenlagen und Perspektiven der Erkenntnis aber auch drei existentielle Dimensionen jeder Lebensgeschichte thematisiert. Allen drei Erkenntnisperspektiven ist gemeinsam, daß sie sich darum bemühen, bestehende hierarchische Verhältnisse nicht zu reproduzieren, sondern in der Erziehung am Abbau von Hierarchien zu arbeiten. Indem sie sich gegen Behindertendiskriminierung, Frauenfeindlichkeit und Ausländerfeindlichkeit, auch Rassismus, wenden, sind sie einer emanzipatorischen Pädagogik verpflichtet. Sie stellen neue Antworten auf die alte Frage nach der Herstellung des ‚Anderen‘ und nach der Emanzipation von in herrschenden Aussagesystemen der bürgerlichen Gesellschaft ‚Anderen‘ zur Diskussion.

¹ Die Erstausgabe dieses Textes erschien im Jahr 1993. Die Ausgabe von 2019 ist eine vierte, um ein aktuelles Vorwort ergänzte Auflage.

„Anders“ leben müssen oder wollen ist mit schmerzlichen Erfahrungen verbunden, mit „unten sein“, „schlecht sein“, „weniger wert sein“. „Anderssein“ heißt manchmal auch idealisiert, das heißt die schlechte Wirklichkeit verdeckend überhöht werden. Welche Wege gibt es aus den leidvollen Situationen der unterlegenen „Anderen“ herauszufinden? Der sich zunächst anbietende und deshalb am meisten versuchte Weg, den Einschränkungen des Unten-Seins zu entrinnen, kommt aus der Überlegung: wenn ich so werde, wie die, denen es besser geht, dann wird es auch mir besser gehen; ich muß meine Andersheiten abstreifen, um aus der schlechten Lage herauszukommen.

„Anders“ oder „gleich“, ausgeschlossen oder emporgekommen sein – pädagogisches Denken ist zutiefst in dieses Dilemma verstrickt und hat im Laufe seiner Geschichte viele unterschiedliche Lösungsversuche entwickelt.

Es hat Menschen zum „Anderssein“ erzogen und zum Annehmen ihres „Andersseins“ und zum Sichfügen in die unteren und randständigen Positionen gedrängt und sie mit Hilfe von Idealisierungen getröstet und versöhnt. Pädagogik hat auch alle Anstrengungen unternommen, Menschen all das beizubringen, was das Verlassen der unteren Positionen und die Teilhabe an gesellschaftlichen Privilegien ermöglichen sollte.

Rahel Varnhagen (1771-1833) und ihre Biographin Hannah Arendt gaben diesem Dilemma einen treffenden Namen: „Paria oder Parvenu?“ Die Paria-Position nehmen Menschen ein, die ihre alte Zugehörigkeit nicht aufgeben und damit zugleich in untergeordneten, entwerteten und randständigen Stellungen verharren. Die Parvenu-Haltung hingegen versucht sich daraus zu befreien und vom Ort der Unterdrückung aufzusteigen durch Abstreifen alles dessen, was an das „Anderssein“ erinnert und Aneignung alles dessen, was den Bessergestellten vorbehalten ist.

Beide Möglichkeiten sind auf unterschiedliche Weise mit Verzicht verbunden. Von den im Bildungswesen Arbeitenden kommt niemand an diesem Dilemma vorbei, alle haben sich gewollt oder ungewollt mit der Frage auseinandersetzen, welcher Verlust und welcher Gewinn mit dem Verharren in alten Lebenswelten oder den Anstrengungen der Befreiung daraus verbunden sind. Ebenso wie die Pädagogik steckt die Mehrheit der Kinder und Jugendlichen selbst in diesem Dilemma. Wie reagiere ich als Pädagogin zum Beispiel auf Wünsche von Mädchen, sich für ein glückliches Familienleben, fürs Kinderkriegen und Liebe zum Lebenspartner zu entscheiden oder wie ein Junge leben zu wollen; auf Wünsche von Kindern ausländischer oder minoritärer Herkunft, mit Menschen ihrer Nationalität oder Gemeinschaft zu leben oder so schnell wie möglich von Angehörigen der herrschenden Kultur nicht mehr unterscheidbar zu sein; auf Wünsche behinderter Kinder nach Integration oder auf Lernen und Leben mit ihresgleichen und wie reagiere ich auf die komplexen Mischungen aus beiden Tendenzen?

Eine Hauptfragestellung dieser Arbeit zielt darauf, welche Alternativen zum Dilemma „Paria oder Parvenu“ entwickelt werden können. Kann pädagogisches Handeln der geschlechtlichen, kulturellen und individuellen Verschiedenheit der Menschen gerecht werden? Wie kann Pädagogik dabei das demokratische Prinzip der Gleichberechtigung verwirklichen?“

Questions de synthèse et d'analyse :

1. Analysieren und kommentieren Sie diese Aussagen von Prenzel, indem Sie die Kernaspekte herausfiltern und persönlich Stellung beziehen.
2. Wie lautet Ihre Antwort auf die Fragen, mit der Prenzel ihre Überlegungen in diesem Textauschnitt abschließt: *Wie kann Pädagogik das demokratische Prinzip der Gleichberechtigung verwirklichen und dabei der geschlechtlichen, kulturellen und individuellen Verschiedenheit der Menschen gerecht werden?*
3. Welche Voraussetzungen müssen pädagogische Fachkräfte erfüllen, um Kindern und Jugendlichen einen echten Mehrwert in ihrer inklusiven Bildung zu bieten?

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Examen-concours

de recrutement pour professeurs en pédagogie spéciale

Session 2023

**Epreuve écrite 2
(20 points)**

1. En considération des extraits ci-contre des articles 24 & 27 de la CRDPH, exposez dans le contexte de l'inclusion
 - a. vos constats / les obstacles actuels,
 - b. les mesures concrètes à envisager !
 - c. Quels seraient le rôle et les défis du CDI ?

(10 pts.)

2. Positionnez-vous.
 - a. Est-ce que l'enseignement spécialisé pourrait répondre aux exigences posées ?
 - b. Tenant compte de l'âge des jeunes et adolescents et de l'enseignement y adapté, comment faire le partage des responsabilités de l'enseignement ordinaire et spécialisé ?

(10 pts.)

Articles 24&27 de la CRDPH (Convention relative aux droits des personnes handicapées)

(...) le système éducatif pourvoie à l'insertion scolaire à tous les niveaux et offre, tout au long de la vie, des possibilités d'éducation qui visent [...] l'épanouissement de la personnalité des personnes handicapées, de leurs talents et de leur créativité ainsi que de leurs aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités.

(...) les personnes handicapées puissent, sur la base de l'égalité avec les autres, avoir accès, dans les communautés où elles vivent, à un enseignement primaire inclusif, de qualité et gratuit, et à l'enseignement secondaire.

(...) les États Parties reconnaissent aux personnes handicapées, sur la base de l'égalité avec les autres, le droit au travail, notamment à la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail librement choisi ou accepté sur un marché du travail et dans un milieu de travail ouverts, favorisant l'inclusion et accessibles aux personnes handicapées.

(...) favoriser l'emploi de personnes handicapées dans le secteur privé en mettant en œuvre des politiques et mesures appropriées, y compris le cas échéant des programmes d'action positive, des incitations et d'autres mesures.

Strassen, le 10 mars 2023

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Examen-concours

de recrutement pour professeurs en pédagogie spéciale

Session 2023

**Épreuve 3 (orale)
(20 points)**

Anamnèse

Max est un enfant âgé de 4 ans et demi fréquentant le cycle 1.0 à l'école fondamentale de Hobscheid.

Il vit avec son père d'origine belgo-italienne et sa maman d'origine roumaine. Il est le fils unique de la famille. La famille parle deux langues à la maison, le français et le roumain.

Max ne va pas à la crèche après l'école, il est gardé par ses parents à la maison.

Sa mère est femme au foyer et son père est pensionné.

Max est né à terme à 39 semaines et 6 jours et il n'y a pas de complication d'ordre périnatal. A la naissance Max a été hospitalisé en néonatalogie pendant 15 jours. Une microcéphalie a été confirmée à la naissance d'origine anténatale et déjà objectivée par une échographie fœtale. Les antécédents familiaux sont non contributifs.

Max a été en consultation chez le neurologue lorsqu'il était âgé de trois mois.

Ensuite il a été suivi par un médecin-pédiatre du Service d'Evaluation et de Rééducation Fonctionnelles spécialiste en retard de développement, pour son développement dans le

cadre d'une microcéphalie et des difficultés initiales liées à sa prise de poids. Le docteur confirme aux parents la présence d'un décalage du développement moteur lorsque Max est alors âgé de 9 mois.

Max a bénéficié d'une rééducation en kinésithérapie et a été suivi par le Service en rééducation précoce pour des séances en ergothérapie jusqu'à ce qu'il ait atteint la limite d'âge. A l'âge de 21 mois, Max se tenait assis seul et a acquis la marche à 2 ans.

Il ne fait pas d'épilepsie et une absence d'arguments pour un trouble du spectre d'autisme a été constaté.

Actuellement il profite d'un suivi en orthophonie en libéral et d'un suivi en psychomotricité en libéral.

Progression scolaire et interventions :

Max fréquente le cycle 1.0 à l'École fondamentale de Hobscheid depuis septembre 2022.

Il est guidé par une personne de référence et profite d'une assistance en classe de 10 heures par semaine.

Il va à l'école uniquement le matin. Les après-midis, il est gardé par ses parents à leur domicile.

Analyse pédagogique selon les activités et participation de la CIF

- *Apprentissages et applications des connaissances*

Max découvre son environnement à travers ses sens, surtout en manipulant. Il a un soutien d'un par un pour s'adapter à la routine quotidienne et au déroulement à l'école. Il sait se repérer dans la salle de classe et s'orienter vers des objets d'intérêts. Il sait rester assis sur sa place.

- *Tâches et exigences générales*

Sa phase de concentration s'étend sur une dizaine de minutes si l'action semble l'intéresser, ainsi il joue et examine pendant environ vingt minutes avec des pièces en bois (Kapla). Il peut donc mettre le focus sur quelque chose pendant plusieurs dizaines de minutes en autonomie, or il y a toujours du personnel éducatif qui le surveille.

Ses capacités attentionnelles semblent encore très limitées, surtout dans des situations d'apprentissages qui sont imposées. Il ne prend pas toujours les objets qui lui sont donnés, parfois il les regarde et puis les laisse tomber ou les met de côté s'ils ne révèlent pas son attention.

Il prend quelques initiatives lui-même en s'approchant du matériel et en l'explorant sans l'aide d'un adulte. Si les objets lui semblent intéressants, il peut s'occuper en autonomie, sinon il les pose à côté et cherche quelque chose d'autre.

Max ne communique pas par langage verbal. Il emploie quelques sons et se fait remarquer par des gestes et sa mimique. Il peut exprimer ses émotions à travers des expressions faciales, l'expression corporelle et les sons.

Il sait très bien se faire comprendre en prenant la main de l'adulte et en le guidant vers l'objet qu'il désire avoir ou bien encore en s'orientant lui-même vers l'objet.

- *Mobilité*

Max a des difficultés motrices. Un bilan en psychomotricité est souhaitable. Or, depuis le dossier de base, il s'est développé. Il sait qu'il a besoin d'un support ou matériel pour se lever quand il est assis. Il sait marcher. Il sait rester assis sur un banc pendant le cercle matinal.

- *Entretien personnel*

Max n'est pas encore autonome, il a besoin d'aide pour s'habiller et se déshabiller. Il faut lui donner à manger avec la cuillère lors des repas. Il ne montre pas de difficultés pour mâcher et termine facilement son assiette.

Pour boire, il sait boire de façon autonome de son biberon à paille. Il est capable de boire d'un gobelet si celui-ci est tenu par l'adulte. La propreté n'est pas encore acquise, il porte des couches.

- *Vie domestique*

Les parents de Max racontent qu'à la maison quand il a faim, il va dans la cuisine voir ce que la maman prépare et elle comprend qu'il a faim. Selon la maman, Max connaît le mot « miammiam ». Il se fait comprendre en prenant la main de l'un des parents et en le guidant vers l'objet qu'il désire avoir.

- *Relations et interactions avec autrui*

Max joue tout seul à côté de ses camarades en classe sans qu'il y ait d'interactions. Dans toutes les situations observées, il ne se montre pratiquement jamais en interaction avec les autres enfants. Par contre les autres élèves l'approchent et l'aident (p.ex en ramassant les pièces de Kapla), il est intégré et accepté au sein de sa classe.

Il approche les enseignants et surtout sa personne de référence. Il prend leurs mains pour les guider vers ce qu'il veut faire et pour interagir avec eux. De même il montre de l'affection envers les enseignants en posant son corps contre eux ou en se reposant sur les genoux et dans les bras des adultes.

- *Cognition*

Il n'est pas possible d'administrer un test psychométrique à Max.

En considérant le dossier de base, fait avant sa scolarisation, ainsi que les observations faites à l'école de Hobscheid, le développement de Max est observable, mais plus lent que les élèves de son âge. Une phase d'observation au Cycle 1 du CDI a été organisée.

Impulsfroen

De CDI gouf mat engem Diagnostic spécialisé vun der CNI chargéiert :

Preparéiert wegl Äntwerten op folgend Froen:

1. Nennt a beschreift déi verschidden Etappen, déi Dir als Expert vum CDI géingt ugoen.
2. Erkläert am Detail d'Zesummenaarbecht mat der Schoul.
3. Beschreift d'Elterenaarbecht an dësem Prozess.

Présentation devant le jury : 20 min

Discussion : 10 min

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Examen-concours

de recrutement pour professeurs en pédagogie spécialisée

Session 2019 - 2020

Épreuve 1 (écrite) – Question d'actualité

En reprenant des extraits du *Plan d'action national de mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées 2019 – 2024*, et en tenant compte des missions énumérées dans *l'article 5 de la loi du 20 juillet 2018* portant création des Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire...

- a) En concordance avec les missions du CDI, quel serait le rôle du CDI pour atteindre ces objectifs? (10 pts)

- b) Quel sera votre apport concret et le défi en tant que futur professeur en pédagogie spécialisée du CDI ? (10 pts)

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Examen-concours

de recrutement pour professeurs en pédagogie spécialisée

Session 2019 - 2020

Epreuve 2 (écrite) - Inklusion

Binnendifferenzierung ist nur abhängig von der allgemeingesellschaftlichen Akzeptanz von Beeinträchtigungen und Besonderheiten ; zum Gelingen der Inklusion braucht es nur der allgemeinen Pädagogik und der Haltung der LehrerInnen !

- a) Argumentieren Sie, warum die sonderpädagogische Expertise eine Voraussetzung ist für gemeinsame Beschulung. (6 pts)
- b) Welchen Beitrag kann der Sonderpädagoge leisten, insbesondere in der Unterrichtsgestaltung ? (6 pts)
- c) Beschreiben und illustrieren Sie 4 konkrete Maßnahmen, welche Sie vorschlagen damit schulische Inklusion in der Regelschule (ISA) gelingen kann. (8 pts)

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Examen-concours
de recrutement pour professeurs en pédagogie spécialisée

Session 2019 – 2020

Épreuve 3 (oral) en luxembourgeois

Anamnèse:

Miguel, âgé de 6 ans et né au Luxembourg, fréquente actuellement le cycle 2.1. au CDI. La classe est composée de 8 élèves encadrés par 3 enseignants.

Il bénéficie des prises en charge en orthophonie et en psychomotricité.

Une prise en charge en ergothérapie est accordée par l'Assurance Dépendance.

Miguel est l'aîné d'une famille d'origine binationale, la mère est brésilienne et le père est portugais.

Il est rentré au préscolaire de l'école fondamentale en septembre 2016 après un sursis scolaire à cause de son retard du développement global.

Les médecins ont constaté un retard sévère du langage et une agitation motrice.

Le pédiatre a certifié une insuffisance développementale avec une diminution permanente d'environ 50% de la capacité physique et mentale par rapport à un enfant du même âge.

Le travail avec l'élève

Miguel est un enfant ouvert et aisé dans le premier contact avec autrui.

Il se montre motivé à travailler et à accomplir les tâches demandées. Néanmoins il présente des difficultés à comprendre les instructions verbales et non verbales. Au niveau du langage expressif et réceptif, Miguel montre des difficultés importantes. Un simple dialogue avec l'enfant n'est pas évident. L'enfant répond souvent par un simple « jo » à des questions posées même s'il n'a pas compris le contenu de la question. Dans de rares occasions, Miguel essaie de s'exprimer à l'aide d'un mélange de mots luxembourgeois et portugais isolés, cependant, il n'est souvent pas possible de le comprendre.

Ses points forts : Miguel est capable de s'intégrer dans un groupe. Il dispose de compétences sociales, telles que l'empathie et l'intérêt face à autrui. Il montre de l'intérêt par rapport aux contenus scolaires proposés tels que les mathématiques et l'alphabétisation.

Questions :

- 1) Suite aux renseignements sommaires ci-dessus, formulez des hypothèses quant à la scolarisation de Miguel et esquissez des objectifs, des idées et méthodes dans les domaines proposés pour l'élaboration d'un plan éducatif individualisé (10 pts).
- 2) Illustrez un concept pédagogique en classe en tenant compte des facteurs afférents à la pédagogie spécialisée (10 pts).

Literaturangaben

Ahrbeck, B. (2016): Inklusion. Eine Kritik, 3., aktualisierte Aufl., Stuttgart: Kohlhammer.ss

Antosch-Bardohn, J. / Beege, B. / Prinus, N. (2016): Tutorien erfolgreich gestalten. Ein Handbuch für die Praxis, Paderborn: Schöning.

Bundschuh, K. (2007): Förderdiagnostik konkret. Theoretische und praktische Implikationen für die Förderschwerpunkte Lernen, geistige, emotionale und soziale Entwicklung, Bad Heilbrunn: UTB.

Bundschuh, K. (2010): Einführung in die sonderpädagogische Diagnostik, 7. und überarbeitete Aufl., München: Klinkhardt.

Dumas, J. (2013): Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, 4ième édition, Louvain-la-Neuve: De Boeck.

Eberwein, H. / Knauer, S. (Hrsg.) (2003): Lernprozesse verstehen. Wege einer neuen (sonder-) pädagogischen Diagnostik, 2., neu ausgestattete Aufl., Beltz: Weinheim und Basel.

Eggert, D. (2007): Von den Stärken ausgehen... Individuelle Entwicklungspläne (IEP) in der Lernförderdiagnostik. Ein Plädoyer für andere Denkgewohnheiten und eine veränderte Praxis, 5. verb. und überarbeitete Aufl., Dortmund: Borgmann Verlag.

Fornefeld, B. (2002): Einführung in die Geistigbehindertenpädagogik, 2. Aufl, München: Reinhardt Verlag.

Fornefeld, B. (2013): Grundwissen Geistigbehindertenpädagogik, 5. Aufl., München: Reinhardt Verlag.

Gruschka, A. (2014): Lehren, Stuttgart: Kohlhammer.

Häußler, M. (2015): Unterrichtsgestaltung im Förderschwerpunkt geistige Entwicklung, Stuttgart: Kohlhammer.

Hirsch, S./ Lindmeier C. (2006): Berufliche Bildung von Menschen mit geistiger Behinderung. Neue Wege zur Teilhabe am Arbeitsleben, Weinheim und Basel: Beltz Verlag.

Hobmair, H. (2015): Unterrichtsgestaltung Pädagogik/Psychologie. Didaktik und Methodik für Lehrende, Köln: Bildungsverlag EINS.

Koch, K. / Jungmann, T. (2017): Kinder mit geistiger Behinderung unterrichten. Fundierte Praxis der inklusiven Grundschule, München: Ernst Reinhardt Verlag.

Ledl, V. (2003): Kinder beobachten und fördern. Eine Handreichung zur gezielten Beobachtung und Förderung von Kindern mit besonderen Lern- und Erziehungsbedürfnissen, Wien: Verlag Jugend & Volk.

Loi du 20 juillet 2018 portant création de Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire, in: Mémorial A (8. Août 2018). Online: URL <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2018/07/20/a664/jo>

Marcelli, D. / Cohen, D. (2012): Enfance et psychopathologie, 9ième édition, Paris: Elsevier Masson.

Miljkovitch, R. / Morange-Majoux, F. / Sander, E. (2017): Psychologie du développement. Paris: Elsevier Masson.

Mutzeck, W. (Hrsg.) (2007): Förderplanung. Grundlagen – Methoden – Alternativen, 3. überarbeitete und erweiterte Aufl., Weinheim und Basel: Beltz Verlag.

Mutzeck, W. / Jogschies, P. (Hrsg.) (2004a): Neue Entwicklungen in der Förderdiagnostik. Grundlagen und praktische Umsetzungen, Weinheim und Basel: Beltz Verlag.

Nussbeck, S. u.a. (2008): Sonderpädagogik der geistigen Entwicklung. Band 4. Handbuch Sonderpädagogik, Göttingen; Hogrefe Verlag.

Pitsch, H-J. / Thümmel, I. (2011): Zur Didaktik und Methodik des Unterrichts mit geistig Behinderten, 4. Aufl., Oberhausen: Athena Verlag.

Speck, O. (2016): Menschen mit geistiger Behinderung. Ein Lehrbuch zur Erziehung und Bildung, überarbeitete Aufl., München: Ernst Reinhardt Verlag.

Standop, J. / Jürgens, E. (2015): Unterricht planen, gestalten und evaluieren, Bad Heilbronn: Klinkhardt.

Terfloth, K. / Bauersfeld, S. (2015): Schüler mit geistiger Behinderung unterrichten. Didaktik für Förder- und Regelschule, 2. Aufl., München: Ernst Reinhardt Verlag.

UNESCO (1994): Die Salamanca Erklärung und der Aktionsrahmen zur Pädagogik für besondere Bedürfnisse. Angenommen von der Weltkonferenz "Pädagogik für besondere Bedürfnisse: Zugang und Qualität" Salamanca, Spanien, 7. - 10. Juni 1994. Online: URL: https://www.unesco.de/sites/default/files/2018-03/1994_salamanca-erklaerung.pdf

Vereinte Nationen (2006): Übereinkommen der Vereinten Nationen vom 13. Dezember 2006 über die Rechte von Menschen mit Behinderung. Online: URL: http://www.bmas.de/SharedDocs/Downloads/DE/PDF-Publikationen/a729-un-konvention.pdf?__blob=publicationFile

WHO (2001): International Classification of Functioning, Disability and Health (ICF). Online: URL: <http://www.who.int/classifications/icf/en/>

Wocken, H. (2013): Zum Haus der inklusiven Schule. Ansichten- Zugänge- Wege, Hamburg: Feldhaus Verlag.

Wüllenweber, E. / Theunissen, G. (2006): Pädagogik bei geistiger Behinderung. Ein Lehrbuch für Studium und Praxis, Stuttgart: Kohlhammer Verl